



ENQUÊTE SUR LES BESOINS EN FORMATION DES ENCADRANTS SPORTIFS DE PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP

Enquête réalisée par l'Equipe
technique et pédagogique régionale
« sport et handicaps »
Décembre 2014



SOMMAIRE

Préambule	3
I- Les éducateurs, leur encadrement, leur expérience	4
II- Les besoins en formation exprimés	6
<i>1. Publics cibles</i>	<i>6</i>
<i>2. Contenus de formation</i>	<i>6</i>
<i>3. Type de formation souhaité</i>	<i>7</i>
<i>4. Temps à consacrer à la formation</i>	<i>8</i>
<i>5. Disponibilités</i>	<i>8</i>
<i>6. Coûts supportables</i>	<i>9</i>
CONCLUSION	10
Annexes	11
1- Coordonnées de l'équipe technique et pédagogique d'Ile-de-France	11
2- Questionnaire d'enquête	12
Glossaire	16

PREAMBULE

La Direction régionale de la Jeunesse, des Sports et de la Cohésion sociale (DRJSCS) d'Ile-de-France a mené une enquête sur les besoins en formation des éducateurs sportifs en charge d'organiser les activités physiques et sportives auprès de public en situation de handicap, ou voulant développer des actions.

L'équipe technique et pédagogique régionale qui compte en son sein, la coordonnatrice régionale, huit référents départementaux et la représentante de l'Institut national du sport, de l'expertise et de la performance (INSEP) en charge de la thématique « Sport et Handicaps », a constaté que la formation continue, vecteur fort de sensibilisation vis-à-vis des éducateurs, devait être développée. La formation initiale demeure aussi un enjeu.

Aussi, l'équipe a souhaité la mutualisation des réseaux et l'appui de la DRJSCS afin que la formation constitue un levier de développement du sport-handicap.

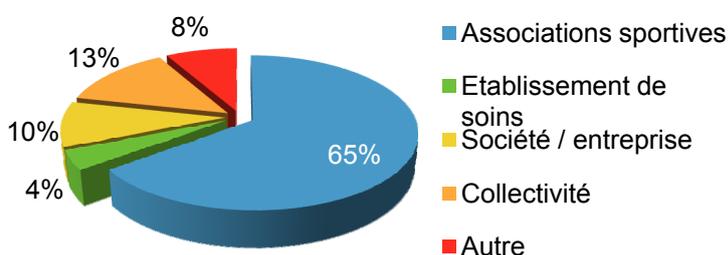
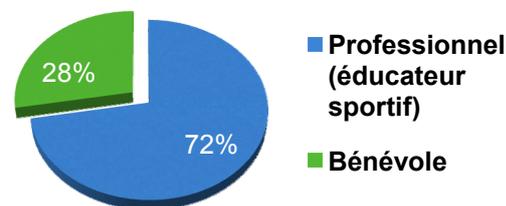
Un questionnaire a été mis au point, afin d'interroger la population des éducateurs sportifs sur leurs besoins en matière de formation pour accueillir les personnes en situation de handicap. Cette enquête en ligne, relayée par les référents départementaux et les conseillers techniques régionaux, le comité régional olympique sportif (newsletter), la ligue sport adaptée et le comité régional handisport, a reçu un fort écho auprès de l'encadrement sportif francilien : près de 700 éducateurs y ont répondu dont 28% de bénévoles.

Le fruit de cette enquête témoigne des besoins à satisfaire et envisage des perspectives régionales de formation.

I - LES ÉDUCATEURS, LEUR ENCADREMENT, LEUR EXPÉRIENCE

687 éducateurs ont répondu à l'enquête. Les sondages ont ciblé, selon les départements les populations suivantes :

- éducateurs sportifs (fichier EAPS)
 - collectivités territoriales
 - associations sportives (AS), via fichiers des agréments, fichiers CNDS, via les Comités départementaux olympiques et sportifs (CDOS)...
 - structures inscrites au handiguide
- Ce sont principalement des professionnels qui ont répondu.

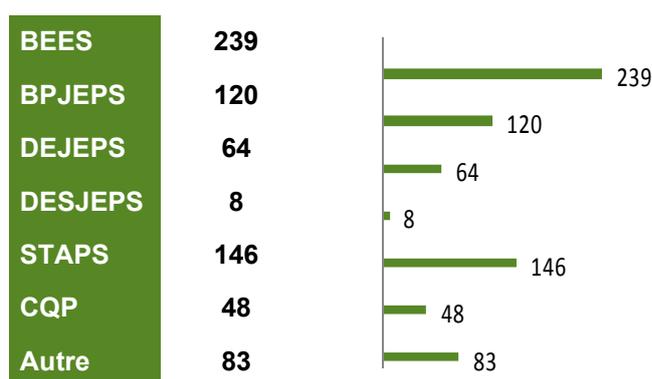


Associations sportives	528
Etablissements de soins	33
Société / entreprise	77
Collectivité	108
Autre	67

Les personnes sondées ont majoritairement une association comme structure d'exercice. Pour 2/3 d'entre elles, elles exercent concomitamment au sein d'autres structures, privées ou publiques.

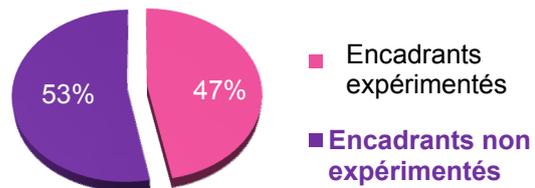
Répartition des diplômes possédés :

les éducateurs possèdent **en majorité des diplômes « jeunesse et sport »** ou **présentent des cursus STAPS**. A noter qu'un certain nombre d'entre eux dispose de plusieurs diplômes.



Parmi les 708 diplômes possédés, 3% seulement comportent une spécialité liée au handicap (STAPS APA, santé vieillissement, CQH, AQSA, Certificat de spécialisation de l'AIPSH ou BP et DE), selon la répartition ci-contre. On constate une prédominance des STAPS parmi eux.

47 % seulement des sondés déclarent posséder une expérience dans l'encadrement des personnes en situation de handicap.

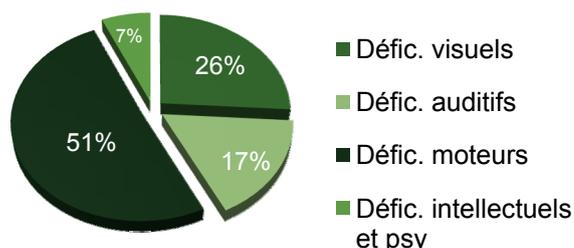


Parmi les sondés ayant une expérience d'encadrement de personnes en situation de handicap :

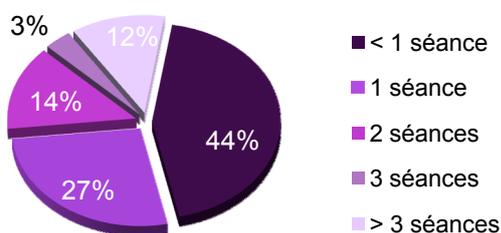
Le handicap moteur est deux à trois fois plus représenté dans les expériences déclarées.

En revanche, le handicap intellectuel et psychique semble être le parent pauvre de ces expériences.

Déficients visuels	98
Déficients auditifs	63
Déficients moteurs	191
Déficients intellectuels et psychologiques	25

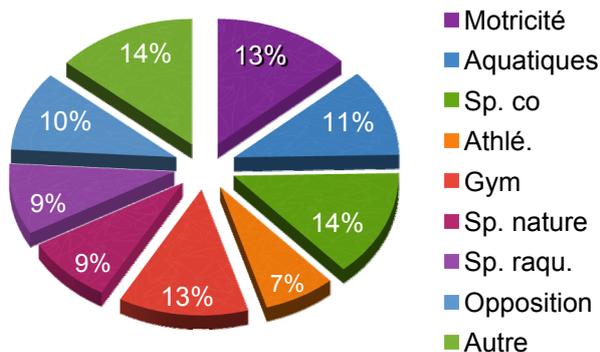


Les expériences s'inscrivent dans une certaine régularité puisque 56 % des activités d'encadrement sont effectuées à **une fréquence supérieure ou égale à une fois par semaine** :



< 1 séance/semaine	142
1 séance/semaine	86
2 séances/semaine	45
3 séances/semaine	11
> 3 séances/semaine	38

Les activités physiques et sportives sont diversifiées avec une moindre représentation des activités athlétiques et des sports de nature :

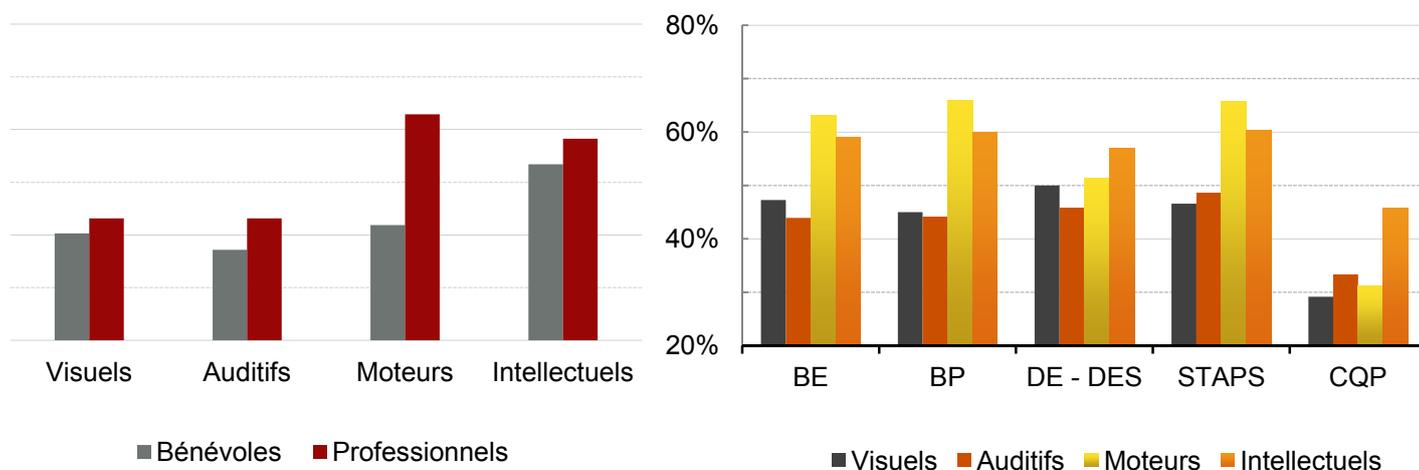
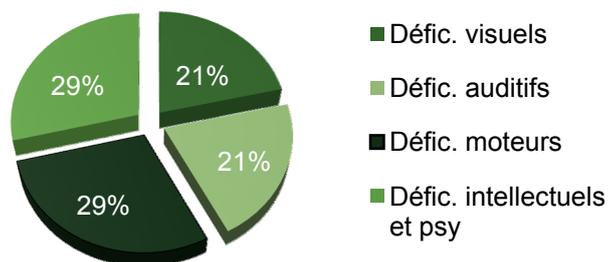


Motricité	82
Aquatiques	69
Sports collectifs	84
Athlétisme	43
Gymnastique	78
Sports de nature	53
Sports de raquette	56
Sports d'opposition	63
Autre	84

II - LES BESOINS EN FORMATION EXPRIMÉS

1- Publics cibles

Les éducateurs sportifs souhaitent découvrir les différents types de handicaps.



Cependant, les professionnels sont **plus demandeurs de formations sur les publics en situation de handicap moteur ou intellectuel**.

Cet accent exprimé vers les handicaps moteurs et intellectuels s'observe également quel que soit le diplôme possédé.

2- Contenus de formation

Les attentes sont bien réparties entre les différents contenus de formation, avec une prépondérance de celles portant sur la **connaissance des publics**, les **adaptations pédagogiques** et les **attitudes à adopter** face aux publics handicapés.



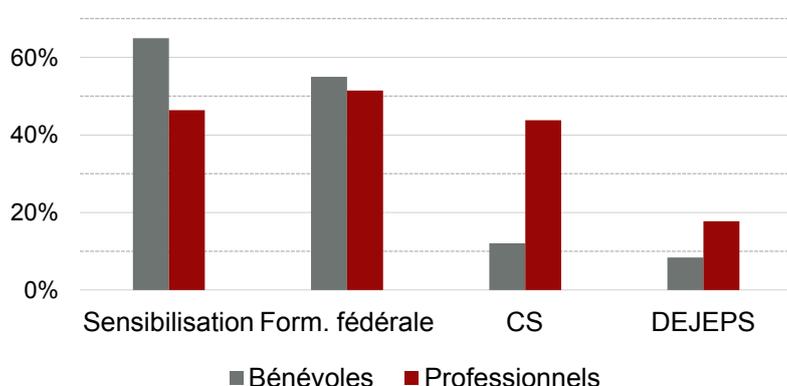
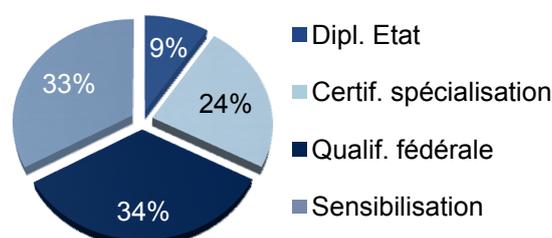
La structure professionnelle dans laquelle exercent les personnes n'influe pas sur cette répartition car on observe les mêmes tendances dans chaque cadre d'emploi. Le fait d'être bénévole ou professionnel n'influence pas non plus la répartition et le ciblage des contenus préférentiels de formation exprimés.

3- Type de formation souhaité

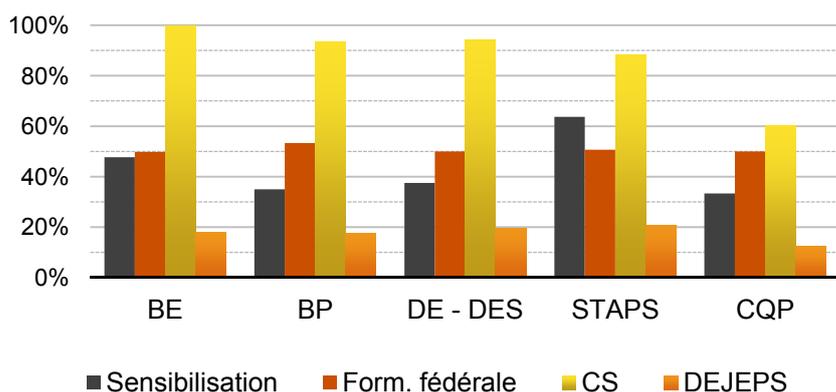
Plus de la moitié des personnes se positionne sur des **formations de premier niveau, de sensibilisation** les plus courtes et les moins coûteuses. De même, la moitié des éducateurs (soit 360 personnes) se déclare aussi intéressée par des **formations fédérales** (AQSA - CQH).

Enfin, l'intérêt de la mise en place d'une **certification de spécialisation** (CS) est souligné.

Diplôme d'Etat JS	97
Certificat de spécialisation	249
Qualification fédérale	360
Sensibilisation	351

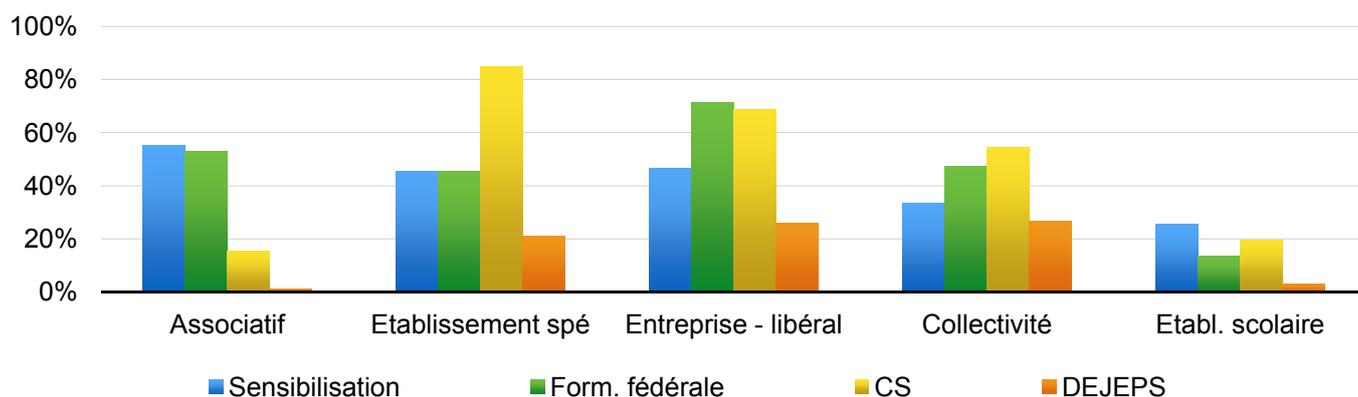


Les **bénévoles** semblent **plus intéressés par des sensibilisations** de premier niveau tandis que les professionnels se répartissent de manière plus homogène sur les différentes formations y compris les formations diplômantes.

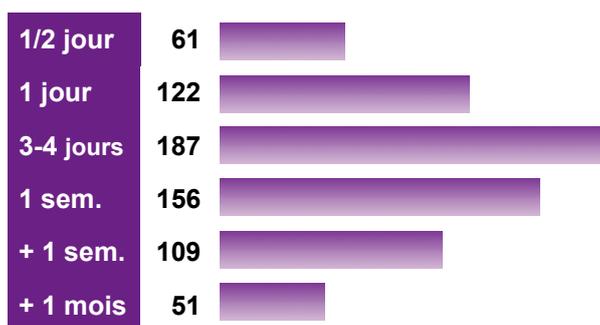


Parmi les personnes diplômées, le type de diplôme possédé ne change pas fondamentalement la répartition. Cependant, une forte demande pour un **certificat de spécialisation** est exprimée par les **professionnels diplômés**.

Les tendances sont confirmées si on observe les structures professionnelles : répartition des souhaits sur les formations de premier niveau, mais fort engouement pour le certificat de spécialisation (CS) dans les structures à fort professionnalisme.

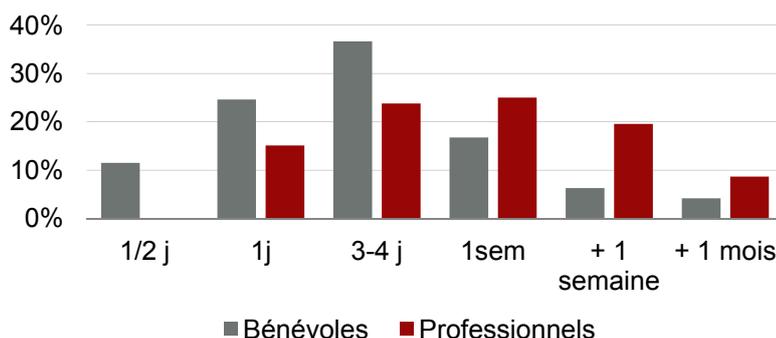


4- Temps à consacrer à une formation

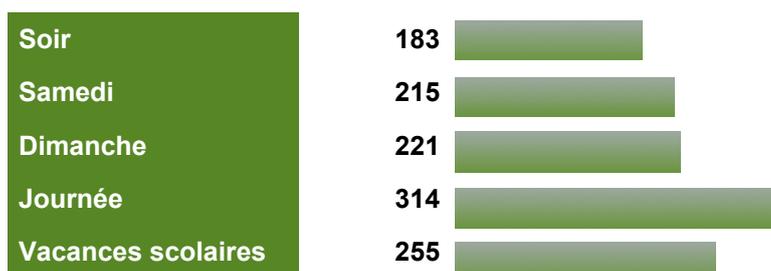


Les temps de formation majoritairement souhaités se situent sur des **formats allant d'un jour à une semaine de formation**. Ceci laisse une marge de décision importante.

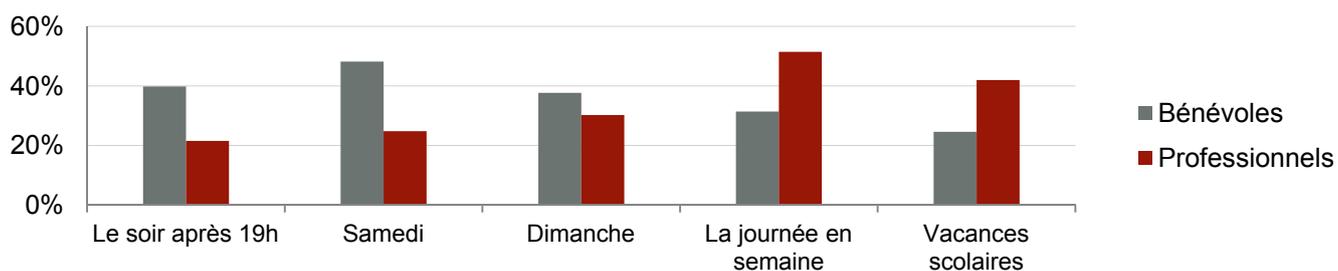
Les bénévoles se projettent de préférence sur des formations moins longues que les professionnels qui semblent pouvoir envisager des temps supérieurs ou égaux à une semaine.



5- Disponibilités

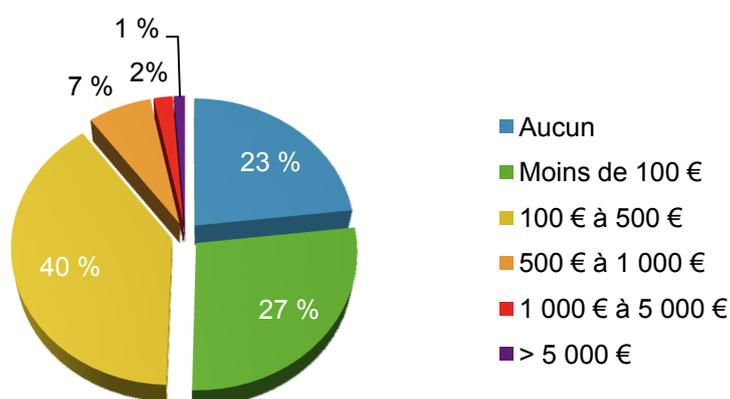


Bien que réparties sur tous les créneaux proposés, les réponses font apparaître des différences selon le statut des personnes. Les professionnels se positionnent plutôt sur des temps de formation en journée ou durant les vacances, au contraire des bénévoles qui préfèrent y consacrer week-end et soirées.



6- Coûts supportables

Les résultats témoignent de la difficulté des personnes ou de leurs employeurs à investir une somme importante dans une formation sur les publics handicapés. Ainsi, **50 % des personnes interrogées sont disposées à consacrer entre 0 et 100 euros dans une formation de ce type et 40 %, entre 100 et 500 euros.**



Cette tendance se retrouve aussi bien chez les professionnels que chez les bénévoles. De même, le diplôme possédé et la structure d'emploi n'influent pas sur cet élément.

CONCLUSION

Le nombre important de participations (687 répondants) illustre le réel **intérêt des éducateurs sportifs franciliens à l'égard du sport-handicap mais aussi le besoin d'être préparés** et mieux formés pour accueillir les personnes en situation de handicap. Si les **bénévoles (28% des personnes sondées)** se déclarent peu armés, l'ampleur des réponses provenant **d'éducateurs rémunérés (72%)** et donc exerçant avec une qualification, prouve qu'ils se sentent aussi démunis face à l'exigence de répondre à ces publics. Ces éducateurs, principalement diplômés de la jeunesse et des sports (62%), ou issus du cursus universitaire filière STAPS (20%), travaillent en **majorité en associations sportives (77%)**. Ils proviennent de **30 disciplines sportives** allant du parachutisme au football en passant par les métiers de la natation, de l'escrime ou de l'aïkido... Toutes les disciplines se sentent concernées.

Les 108 éducateurs territoriaux (16 % de l'échantillon) invitent aussi à un rapprochement avec le Centre national de la fonction publique territoriale (CNFPT) pour l'établissement d'un plan régional. Par ailleurs, l'analyse des résultats montre bien l'intérêt de mettre en œuvre des **journées de sensibilisation** puisque 53% des éducateurs n'ont pas d'expérience pédagogique vis-à-vis de ces publics. De même, **les formations courtes de type qualification fédérale (du sport adapté ou du handisport) sont également très demandées**. A cet effet, la DRJSCS va inciter au développement de cette offre et à une meilleure communication de la part des fédérations respectives.

Concernant le contenu de formation, les éducateurs franciliens souhaitent mieux appréhender les différents types de handicap qu'ils soient moteurs (57%), intellectuels ou psychiques (57%), auditifs (41%) ou visuels (42%) ; cela incite à privilégier des **formations polyvalentes** pour un premier niveau de sensibilisation avant de proposer en deuxième niveau, des qualifications fédérales. Connaître les publics et être capable de proposer des **adaptations techniques et pédagogiques** sont les préoccupations des éducateurs, exigeant envers leur attitude et soulignant notamment les qualités humaines nécessaires à leurs pratiques.

ANNEXES

1 L'équipe technique et pédagogique régionale (ETPR)

L'ETPR regroupe les correspondants « sport et handicaps » désignés au sein du réseau de services déconcentrés et d'établissements publics nationaux d'une région. Cette équipe au plus proche des territoires et des usagers, répond aux enjeux du nécessaire développement de la pratique sportive des publics en situation de handicap. Elle promeut également des actions à visée régionale favorisant l'intégration des personnes handicapées par le sport.

L'ETPR « sport et handicaps » d'Ile-de-France

DRJSCS Ile-de-France Coordinatrice régionale	Aude	LEGRAND	aude.legrand@drjscs.gouv.fr
DDCS Paris	Olivier	BRIBES	olivier.bribes@paris-idf.gouv.fr
DDCS Seine-et-Marne	Yannis	CAMPIONE	yannis.campione@seine-et-marne.gouv.fr
DDCS Yvelines	Louis	RADIUS	louis.radius@yvelines.gouv.fr
DDCS Essonne	Fabrice	DUGNAT	fabrice.dugnat@essonne.gouv.fr
DDCS Hauts-de-Seine	Jacques	DECHOUX	jacques.dechoux@hauts-de-seine.gouv.fr
DDCS Seine-Saint-Denis	Evelyne	ROYOLE-DEGIEUX	evelyne.royoledegieux@seine-saint-denis.gouv.fr
DDCS Val-de-Marne	Anne	GUILLERM	anne.guillerm@val-de-marne.gouv.fr
DDCS Val D'Oise	Angelo	PARISI	angelo.parisi@val-doise.gouv.fr
INSEP	Béatrice	RODRIGUEZ	beatrice.rodriguez@insep.fr
CREPS Ile-de-France	Ludovic	DABAUVALLE	ludovic.dabauvalle@creps-idf.fr

2 Le questionnaire d'enquête

Besoins de formation "sport et handicaps"

Destiné aux personnes qui encadrent les activités physiques et sportives, ce questionnaire cherche à connaître vos besoins en matière d'accueil et d'encadrement des personnes en situation de handicap afin d'envisager la création de formations qui y répondent.

*Obligatoire

VOUS

1 - Vous êtes ? * *Une seule réponse possible.*

- Bénévole
- Professionnel (éducateur sportif)

2 - Où exercez-vous ? * *Plusieurs réponses possibles.*

- Association sportive
- Etablissement médico-social ou spécialisé
- Société / entreprise à objet sportif
- Commune ou intercommunalité
- Autre :

3 - Si vous êtes rémunéré, quel(s) diplôme(s) professionnel(s) possédez-vous ? *Plusieurs réponses possibles.*

- Brevet d'Etat d'Educateur Sportif (BEES 1er, 2ème ou 3ème degré)
- Brevet Professionnel de la Jeunesse, de l'Education Populaire et du Sport (BPJEPS)
- Diplôme d'Etat de la Jeunesse, de l'Education Populaire et du Sport (DEJEPS)
- Diplôme d'Etat Supérieur de la Jeunesse, de l'Education Populaire et du Sport (DESJEPS)
- Licence STAPS (ou diplôme STAPS supérieur)
- Certificat de Qualification Professionnelle (CQP)
- Autre :

Merci de préciser l'intitulé de vos diplômes ainsi que leurs éventuelles spécialités, mentions et options :

4 - Avez-vous une expérience d'encadrement auprès de publics handicapés ? *

- Oui
- Non

VOTRE EXPÉRIENCE

4.1 - Avec quel(s) type(s) de public se sont déroulées ces expériences ? * Plusieurs réponses possibles.

- Déficients visuels
- Déficients auditifs
- Déficients moteurs
- Déficients intellectuels et psychiques / autisme
- Autre :

4.2 - À quelle fréquence ? * Une seule réponse possible.

- 1 séance par semaine
- 1 séance par semaine
- 2 séances par semaine
- 3 séances par semaine
- Plus de 3 séances par semaine

4.3 - Dans quelles activités encadrez-vous ces publics ? * Plusieurs réponses possibles.

- Motricité de base
- Activités aquatiques
- Sport collectif
- Activités athlétiques
- Activités gymniques, de la forme, d'entretien
- Sports de nature
- Sports de raquettes
- Sports d'opposition et de combat
- Autre :

CONTENU DE FORMATION

5 - Sur quels publics souhaiteriez-vous vous former ? * *Plusieurs réponses possibles.*

- Déficients visuels
- Déficients auditifs
- Déficients moteurs
- Déficients intellectuels et psychiques / autisme

6 - Sur quelles tranches d'âges souhaiteriez-vous vous former ? * *Plusieurs réponses possibles.*

- 3 - 6 ans
- 6 - 12 ans
- 12 - 18 ans
- 18 - 50 ans
- Plus de 50 ans

7 - Sur quels contenus de formation souhaiteriez-vous progresser ? * *Plusieurs réponses possibles.*

- Connaissance des publics
- Gestion du groupe
- Adaptations techniques et pédagogiques des activités à proposer
- Compréhension du milieu de prise en charge des personnes handicapées
- Attitudes à adopter face aux personnes handicapées
- Identification des ressources utilisables et des partenaires du "sport handicap"
- Connaissances réglementaires
- Analyse de ses pratiques professionnelles ou bénévoles (notamment à partir de techniques d'observation - photo-vidéo)
- Autre :

8 - Par quels types de formation "sport handicap" seriez-vous intéressé(e) ? * *Plusieurs réponses possibles.*

- Diplôme d'Etat jeunesse et sport (DEJEPS handisport ou DEJEPS activités physiques adaptées) - niveau Bac + 2 - 1200 h minimum
- Certificat de spécialisation (CS) Accompagnement et Intégration des Personnes en situation de Handicap (AIPSH) - accessible à partir d'un BEES ou d'un BPJEPS - niveau Bac - 140 heures environ

- Qualifications fédérales (certificat de qualification handisport ou attestation de qualification en sport adapté) - 3 jours environ
- Sensibilisation - Information

9 - Combien de temps (au maximum) pourriez-vous consacrer à la formation ? * Une seule réponse possible.

- 1/2 journée
- 1 journée
- 3-4 jours
- 1 semaine
- Plusieurs semaines
- Plus d'un mois

10 - Dans le cadre d'une formation de sensibilisation courte (quelques jours), sur quelles plages horaires pourriez-vous être disponible ? * Plusieurs réponses possibles.

- Le soir (après 19h)
- Le samedi
- Le dimanche
- La semaine en journée
- Durant les vacances scolaires

11 - Quelle somme pourriez-vous consacrer à une formation « sport handicaps » ? * Une seule réponse possible.

Cette somme peut être celle que vous êtes disposé(e) à dépenser personnellement, mais aussi celle que votre employeur, votre structure ou votre club est prêt à engager dans une telle formation.

- Aucune
- Moins de 100 euros
- Entre 100 et 500 euros
- Entre 500 et 1000 euros
- Entre 1000 et 5000 euros
- Plus de 5000 euros (tarif courant d'un DEJEPS / BPJEPS)

12 - Vos coordonnées

Pour vous identifier en tant que personne intéressée par une formation, merci de laisser vos coordonnées mail (NON OBLIGATOIRE)

GLOSSAIRE

AIPSH : Accompagnement et intégration des personnes en situation de handicap

APA : Activité physique adaptée

AQSA : Attestation de qualification en sport adapté

BE : Brevet d'Etat

BEES : Brevet d'Etat d'éducateur sportif

BP : Brevet professionnel

BPJEPS : Brevet professionnel de la jeunesse, de l'éducation populaire et du sport

CDOS : Comité départemental olympique et sportif

CNDS : Centre national pour le développement du sport

CQH : Certificat de qualification handicap

CQP : Certificat de qualification professionnelle

CREPS : Centre de ressources, d'expertise et de performance sportives

CS : Certificat de spécialisation

DDCS : Direction départementale de la Cohésion sociale

DE : Diplôme d'Etat

DES : Diplôme d'Etat supérieur

DEJEPS : Diplôme d'Etat de la jeunesse, de l'éducation populaire et du sport

DESJEPS : Diplôme d'Etat supérieur de la jeunesse, de l'éducation populaire et du sport

DRJSCS : Direction régionale de la Jeunesse, des Sports et de la Cohésion sociale

EAPS : Educateur d'activités physiques et sportives

ETPR : Equipe technique et pédagogique régionale

INSEP : Institut national du sport, de l'expertise et de la performance

STAPS : Sciences et techniques des activités physiques et sportives

Conception et rédaction de la publication

Aude LEGRAND (DRJSCS Ile-de-France)
Yannis CAMPIONE (DDCS Seine-et-Marne)

Direction de la publication

Pascal FLORENTIN
Directeur régional de la jeunesse, des sports
et de la cohésion sociale d'Île-de-France



PRÉFET DE LA RÉGION D'ÎLE-DE-FRANCE

DIRECTION RÉGIONALE DE LA JEUNESSE, DES SPORTS ET DE LA COHESION SOCIALE D'ÎLE-DE-FRANCE

6/8 rue Eugène Oudiné - CS 81360
75634 PARIS CEDEX 13
Tél : 01 40 77 55 00 / DRJSCS75@drjscs.gouv.fr
www.ile-de-france.drjscs.gouv.fr